

Accueillir et accompagner des élèves allophones dans l'établissement : propositions à l'attention de la vie scolaire

Ces propositions et points de repères ont été formulés à l'issue d'une formation à l'attention des CPE. Merci de nous faire part de vos remarques afin de le faire évoluer : CASNAV@ac-strasbourg.fr

Accueil dans l'établissement

- Si nécessaire, s'assurer de la présence d'un interprète lors de l'accueil.
- Le CPE aide l'élève et ses parents à identifier des référents adultes et indique les missions qu'ils occupent.
- Préciser les spécificités de l'école en France (cf Eduscol / livrets d'accueil bilingues)
- Présence possible de l'AS pour une prise en charge éventuelle des frais de restauration ou du matériel scolaire nécessaire.
- Si l'établissement accueille un dispositif, assurer un accueil commun UPE2A et CPE.
- Repérer les langues parlées par les parents. Identifier si possible une personne francophone qui, dans l'entourage familial, pourra dans un premier temps faire le lien entre la famille et l'école.
- Le point vie scolaire / service médico-social, institutionnalisé dans les établissements, doit prendre en compte de manière prioritaire ces élèves.

Emploi du temps

- Choisir une équipe pédagogique bienveillante et des enseignants outillés. Faire appel au CASNAV si nécessaire.
- Proposer un adulte-référent qui pourra suivre l'élève sur plusieurs années : rappeler aux enseignants que les élèves allophones, au-delà de la première année, restent dans un parcours d'acquisition progressive de la langue seconde.
- S'assurer que les élèves suivent tous les enseignements d'une même discipline pour ne pas les mettre en difficulté. La circulaire de 2012 indique le suivi d'au moins une discipline en horaire complet dès la première année en classe ordinaire (en priorité les mathématiques et/ou une LV).
- Proposer un PPRE ou un projet personnalisé de scolarisation (EDT individualisé et évolutif).
- S'assurer que l'élève bénéficie de l'horaire hebdomadaire attendu dans son niveau de classe, notamment quand il se partage entre l'UPE2A et sa classe de rattachement.
- Vérifier la lisibilité de l'emploi du temps qui sera simplifié pour l'élève, la vie scolaire et les professeurs. Ses temps de présence et d'absence dans sa classe de rattachement doivent être compris de tous.

- La difficulté de l'ENT peut être palliée avec des EDT papier dans le carnet de liaison, dans un classeur à la vie scolaire et en salle des professeurs.
- Il est possible d'inscrire gratuitement les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} au CNED en LV2 pour suivre une langue qui leur est connue et qui n'est pas proposée par l'établissement. Veiller toutefois à s'assurer qu'ils puissent travailler en autonomie.

Accueil dans la classe d'inclusion

- Le CPE présente l'élève allophone au professeur principal.
- L'élève est présenté à sa classe de rattachement. Éventuellement, quand il n'est pas grand débutant, il peut faire se présenter seul en parlant de son pays d'origine, de son parcours ... Respecter la frontière de l'intime : l'élève parlera de ce qu'il souhaite.
- Demander aux élèves les difficultés qu'un élève allophone peut rencontrer et discuter des aides qui peuvent lui être apportées. Le CASNAV peut intervenir en heure de vie de classe.

Accompagnement des élèves

- Adapter la communication : dans un premier temps utiliser un vocabulaire très simple, parler clairement et distinctement.
- Des élèves peuvent servir d'interprètes dans des situations simples. Solliciter pour cela leur avis. L'établissement aura recours à un interprétariat professionnel pour des situations plus complexes (cf *Migration Santé Alsace* pour le Bas-Rhin).
- Rester vigilants et bienveillants de manière à ce que les élèves osent parler avec l'adulte.
- Proposer une aide et un accompagnement aux devoirs par des AE ou AP « formés » ou des enseignants spécialisés en FLE-FLS.
- AE : possibilité de profiler le poste en direction de ce public.. Les diriger vers des enseignants qui peuvent les outiller ou leur feront part de préconisations simples en fonction des observations faites en classe.
- Pour les élèves issus d'une UPE2A, inviter l'équipe pédagogique à s'appuyer sur les préconisations faites par le dispositif qui l'a pris en charge ou prendre contact avec le coordonnateur du dispositif.

Tutorat

- Un tutorat est proposé à l'élève : élèves volontaires, délégués, parrainage par des pairs qui parlent la même langue et qui ne sont pas nécessairement de la même classe.
- Donner des consignes aux tuteurs : repérage dans l'espace, les salles, fonctionnement et organisation de l'établissement, sonneries, le métier d'élève : les attendus sont variables d'un pays à l'autre. Le tutorat valorise les tuteurs aussi. (cf fiche CASNAV Tutorat)
- Penser au tutorat inversé dans des disciplines comme les maths, les langues vivantes (élèves anglophones, hispanophones, germanophones...): les élèves allophones peuvent aussi accompagner leurs camarades.

Inscription dans la vie de l'établissement

- Inscrire les élèves aux clubs (AED) pour faciliter les contacts.

- Faciliter les rencontres entre les élèves lors de moments informels : demi-pension, foyer, manifestations sportives, club jeux de société après la demi-pension, activités issues du dispositif « école ouverte ».
- Expliciter les codes de l'école en France : conflits entre élèves, relations avec l'adulte, restauration scolaire (nourriture) ...
- L'élève participe aux sorties pédagogiques ou aux stages en entreprise de sa classe de rattachement ou aux moments forts types concours, collégiades, projets de classe.

Conseils de classe, orientation

- Prendre en compte le parcours de l'élève, et non seulement du niveau atteint, pour décerner gratifications en conseil de classe : penser aux vertus de l'encouragement et de la bienveillance.
- Transmettre l'information aux professeurs principaux : demander à l'UPE2A le dossier de liaison avec les préconisations des enseignants.
- Pour les élèves d'âge 3^{ème} encore en difficulté de maîtrise de la langue, une première année au lycée en « Année zéro » peut être proposée : elle sera encore centrée sur l'acquisition de la langue, les compétences méthodologiques et le transfert des savoirs acquis antérieurement.
- Les élèves encore trop fragiles pour être inscrits au brevet pourront être inscrits au CFG. Ils doivent alors y être préparés.
- Un dossier PREPAM peut être constitué pour les élèves allophones.

Les MIE : Mineurs Étrangers Isolés

Il est important que le CPE repère qui est le référent (quand il y en a) et dans quelle mesure l'établissement pourra se reposer sur la réactivité d'un service accompagnant : imaginer que cela peut parfois prendre 10 jours, selon le foyer, avant que le jeune arrive à voir son éducateur référent pour demander la signature d'un document scolaire (excuse, autorisation de sortie ...). Certains MIE peuvent même être dans une réelle difficulté ou impossibilité à obtenir de tels documents (cas des jeunes qui ont passé plusieurs mois à l'hôtel / 115). L'idéal serait d'essayer d'anticiper ces choses, sinon il est fréquent que ces jeunes se retrouvent pénalisés pour les sorties scolaires ou les stages par exemple.

Au-delà des points de repères que ce document trace, l'essentiel reste d'être à l'écoute de chaque situation singulière, d'être souple par rapport à des manières de faire habituelles, et de ne pas s'isoler dans sa pratique mais de rester en contact avec ses collègues et toute personne ressource : COP, AS, CASNAV et collègues des autres établissements d'accueil d'une UPE2A.